

12-OCT-2007

((ÉTIQUETTE))

AGRICOLE

20 x (comprimés de 10 grammes) = 200 grammes

**ACTIVOL®**

contient de l'acide gibbérellique

Pour usage sur les  
les CERISES DOUCES et AIGRES, et la RHUBARBE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : 0,92 gramme d'isomères biologiquement actifs  
d'acide gibbérellique par comprimé.

N° D'HOMOLOGATION 11904 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Norac Concepts Inc.  
C.P. 62023  
Orléans (ON)  
K1C 7H8  
Téléphone: (613) 787-5620

## **MISES EN GARDE**

Se laver les mains après avoir utilisé le produit. Porter des pantalons, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes lors d'activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Porter également des gants résistant aux produits chimiques pour mélanger et charger le produit de même que lors d'activités de nettoyage et de réparation. Ne pas retourner sur les lieux et en interdire l'accès pendant les 12 heures suivant le traitement.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site internet de CropLife Canada at: [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

## **PREMIERS SOINS**

**Ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**Contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

**Contact avec la peau :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Traiter selon les symptômes.

## **NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE**

À toute heure, (613) 787-5620 **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer le produit dans un endroit frais et sec, dans un contenant fermé hermétiquement.

## **ÉLIMINATION**

Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

12-OCT-2007

(FEUILLET)

AGRICOLE

**ACTIVOL®**

contient de l'acide gibbérellique

Pour usage sur  
les CERISES DOUCES et ACIDES,  
et la RHUBARBE

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

GARANTIE : 0,92 gramme d'isomères biologiquement actifs  
d'acide gibbérellique par comprimé.

**N° D'HOMOLOGATION 11904 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

Norac Concepts Inc.  
C.P. 62023, Orléans (ON)  
K1C 7H8  
Téléphone: (613) 787-5620

## **MISES EN GARDE**

Se laver les mains après avoir utilisé le produit. Porter des pantalons, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes lors d'activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Porter également des gants résistant aux produits chimiques pour mélanger et charger le produit de même que lors d'activités de nettoyage et de réparation. Ne pas retourner sur les lieux et en interdire l'accès pendant les 12 heures suivant le traitement.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site internet de CropLife Canada à: [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

## **PREMIERS SOINS**

**Ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**Contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Traiter selon les symptômes.

## **NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE**

À toute heure, (613) 787-5620 **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer le produit dans un endroit frais et sec, dans un contenant fermé hermétiquement.

## **ÉLIMINATION**

Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

ACTIVOL est une formulation d'acide gibbérellique qui se dissout aisément dans l'eau pour les traitements en pulvérisation.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

## **MODE D'EMPLOI**

Épandage au moyen d'un pulvérisateur à jet porté : Ne pas diriger le jet de pulvérisation au-delà des végétaux à traiter. Mettre hors service les buses dirigées vers l'extérieur en bout de rang ou dans les rangs extérieurs. Ne pas appliquer si la vitesse du vent excède 16 km/h au site de traitement, tel que mesuré à l'extérieur du site de traitement, du côté exposé au vent.

Ne pas appliquer par épandage aérien.

## **CERISES ACIDES**

**Pour obtenir un meilleur développement des bourgeons à fruits dans les cerisiers de Montmorency infestés par le virus de la jaunisse.**

Les essais expérimentaux menés au Canada et aux États-Unis ont montré que la pulvérisation annuelle d'acide gibbérellique peut aider au développement des bourgeons à fruits dans les cerisiers de Montmorency infectés par le virus de la jaunisse. La croissance générale des pousses et des pousses latérales par la suite est ainsi stimulée, de sorte qu'on obtient un meilleur rendement l'année suivante.

**Dose :** Dissoudre 10 comprimés ACTIVOL dans 1 000 L d'eau (10 parties par million) et pulvériser la solution sur les cerisiers de Montmorency vigoureux, à raison de 9 litres de bouillie de pulvérisation par arbre standard. Un traitement avec des doses supérieures (15 comprimés par 1 000 L d'eau) peut s'avérer nécessaire pour les vieux arbres moins vigoureux. Ajouter 250 mL d'AGRAL® 90 (mouillant et adhésif) pour chaque 1 000 L de bouillie de pulvérisation.

### **Moment propice au traitement**

Appliquer du début de la chute de la collerette (présence de 5 à 6 feuilles bien développées) jusqu'à 2 semaines après ce stade. Ne pas appliquer moins de 21 jours avant la récolte.

### **Conditions requises pour de meilleurs résultats**

On obtient les meilleurs résultats sur les jeunes arbres vigoureux. On obtient de meilleurs résultats lorsque la température est fraîche (15 °C à 20 °C) et le taux d'humidité relative est faible avant la pulvérisation. On obtient des résultats médiocres si les conditions sont chaudes et humides avant la pulvérisation. De courtes périodes nuageuses qui se manifestent durant les journées fraîches et ensoleillées dont le taux d'humidité relative est faible n'affecteront pas les résultats.

### **Important**

Les arbres affaiblis par des facteurs autres que le virus de la jaunisse, tels que le sol mouillé ou les blessures dues à l'hiver, ne réagiront pas au traitement. Pour un diagnostic correct du virus de la jaunisse et pour d'autres conseils sur l'application de l'acide gibbérellique, consulter les autorités agricoles locales et les spécialistes en arboriculture.

## **CERISES DOUCES**

**Pour retarder le mûrissement et améliorer la qualité des cerises douces rouges et noires.**

Les recherches menées en Colombie-Britannique démontrent qu'ACTIVOL retarde le mûrissement des fruits entre 4 et 5 jours, ce qui permet de prolonger la période de la cueillette et de retarder la période de prédisposition aux craquelures dues aux précipitations. Le traitement accroît aussi la taille des fruits, leur fermeté et leur résistance aux troubles qui suivent la récolte.

**Dose :** Dissoudre 20 comprimés ACTIVOL dans 1 000 L d'eau (20 ppm) et appliquer en pulvérisation foliaire jusqu'au ruissellement 21 jours avant la récolte habituelle. À ce stade, les fruits ont une couleur paille. Cueillir les fruits lorsqu'ils ont atteint la teinte rouge désirée. Ne pas récolter dans les 21 jours suivant la pulvérisation.

## **RHUBARBE**

**Pour raccourcir la durée de l'exposition aux basses températures nécessaire pour arrêter la dormance des racines de rhubarbe avant le forçage.**

Les essais expérimentaux menés en Ontario, dans l'état de Washington (États-Unis) et en Grande-Bretagne ont démontré que l'application de l'acide gibbérellique sur les racines de rhubarbe avant le forçage remplace une bonne partie de l'exposition au froid requise pour arrêter la dormance naturelle de ces racines. On peut donc commencer le forçage des racines plus tôt, ce qui se traduit par une saison de récolte plus hâtive, un rendement total plus élevé et une meilleure qualité marchande des tiges. En faisant avancer et accélérer la croissance de la première récolte dans l'abri, l'agriculteur peut établir plus aisément le moment de la deuxième récolte.

**REMARQUE :** Les essais expérimentaux menés en Ontario ont aussi démontré que l'usage d'ACTIVOL a une valeur pratique et économique même si les racines de rhubarbe subissent l'exposition au froid requise. Comparativement aux racines qui n'auraient subi qu'une exposition au froid, les tiges sont de meilleure qualité, et leurs rendements sont supérieurs et plus rapides.

### **Préparation des racines**

Retirer les racines du champ et les entreposer à l'extérieur jusqu'à tout juste avant la préparation pour le forçage. Pour ce faire, suivre la procédure normale dans l'abri de forçage. Lorsque les racines sont en place, arroser les rhizomes pour les débarrasser de la terre sur les bourgeons, et pour que la solution d'ACTIVOL puisse ensuite être dirigée sur le tissu végétal plutôt que sur le sol qui l'entoure. Laisser l'eau de nettoyage se vider pendant un certain temps, puis appliquer la solution d'ACTIVOL au moyen d'un arrosoir à raison de 5 L tous les 10 rhizomes, en s'assurant de les mouiller à fond.

### **Préparation de la solution d'ACTIVOL**

Dissoudre 1 comprimé ACTIVOL dans 5 L d'eau froide.

**Remarque :** Les solutions d'ACTIVOL sont instables et doivent être utilisées dans les 24 heures suivant leur préparation.

### **Traitement ultérieur avec ACTIVOL**

Procéder au forçage habituel en maintenant les températures de forçage normales. Des températures supérieures peuvent inhiber le plein effet du traitement avec ACTIVOL. Consulter

les autorités agricoles locales pour les techniques de gestion complètes. Ne pas appliquer moins de 110 jours avant la récolte.

AGRAL est une marque déposée de Zeneca Ltd., Angleterre.  
ACTIVOL est une marque déposée d'Abbott Laboratories Ltd.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )